

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 8 avril 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants		
19	13	12 + 1	28 mars 2024	28 mars 2024

Délibération 2024_04_02 : Subvention communale – Amicale des anciens – St Germain de Marencennes

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 8 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

Membres présents : Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Jackie ALBERT, Claude RAVON, Jean-Luc PROQUIN, Christophe PARION, Martine LLEU, Claude LAROCHE, Marc-Antoine LAMBERT, Jean François MALTERRE, Jean-Yves BOUCARD, Berend KAMP

Membres absents non représentés : Sandrine GUIBERT, Christèle ROBLIN, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE, Sébastien SANTOLINI.

Membres absents représentés : Martine YVON (donne pouvoir à Jean-Luc PROQUIN).

Secrétaire de séance : Claude RAVON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Martine Lleu, rapporteuse, informe qu'une demande de subvention de « l'Amicale des Anciens de Saint-Germain de Marencennes » a été déposée le 8 mars pour un montant de 100€ pour une aide au fonctionnement de l'association. Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette demande de subvention.

M. Albert demande à ne pas participer au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avec 13 Pour :

- **Donne** acte au rapporteur, des explications détaillées ci-dessus,
- **Décide** de verser la somme 100€ pour l'exercice 2024 à l'association « l'Amicale des Anciens de Saint-Germain de Marencennes »
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.
Pour extrait conforme.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE
Le 8 avril 2024
Le Maire



Denis DUBOURGNOUX